

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS7197

présenté par

Mme Folest, Mme Lingemann, M. Philippe Vigier, M. Turquois, Mme Bergantz, M. Falorni,
Mme Josso, Mme Maud Petit, M. Isaac-Sibille et les membres du groupe Démocrate (MoDem et
Indépendants)

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.